



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Date de convocation :
19/11/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasine SEBAHOUI Mélissa OBBIH, Jean-Philippe LECOINNET, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Vanessa DENAYRE, Daniel RENOULLEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Claudie SERRE (pouvoir à Claude AYMERICH)

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/84:DEMANDE D'UNE SUBVENTION POUR LA CREATION D'UN SKATE PARCET D'UNE PISTE PUMPTRACK

Le Maire explique que nous avons, à côté des terrains de tennis, un skate park, très fréquenté par la jeunesse illoise. Ce dernier est ancien, désormais dépassé, et il s'agit de le remplacer. Un travail a été mené avec les enfants de la commune, avant de connaître leur besoin et de fixer un programme qui corresponde à leurs usages.

En parallèle, il s'agirait de créer une piste Pumptrack, dont le but est de proposer un sentier goudronnée, accessible aux rollers, poussettes, personnes à mobilité réduite, etc.

Pour rappel, les objectifs de ces constructions sont :

- Permettre aux illois de pratiquer des activités de glisse en toute sécurité,
- Proposer et développer des animations ludiques, pédagogiques et d'animations urbaines autour des activités de glisse,
- Permettre peut-être la création d'une association autour de la pratique des jeunes et le développement d'une école de glisse.

Le programme s'élève à **225 690,00€** HT de travaux. Ce projet peut être soutenu par l'Etat, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

***Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,***

- **APPROUVE** la réalisation d'un skate park et d'une piste Pumptrack, pour un montant de 225 690 € HT.

- **VALIDE** le plan de financement suivant :

| | | |
|---|------|----------|
| ETAT – plan de relance | 40 % | 90 276 € |
| Région Occitanie Pyrénées Méditerranée | 15 % | 33 853 € |
| Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales | 25 % | 56 422 € |
| Autofinancement | 20 % | 45 139 € |

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 26 novembre 2020

 Le Maire,

William **BURGHOFFER**